

## ANNONCE DE SUPERVISION PEDAGOGIQUE – VOLEE PT.....

Document à compléter et à remettre au secrétariat de la formation pratique  
(B 133 – [secretariat\\_fpts@hetsl.ch](mailto:secretariat_fpts@hetsl.ch))

Année d'entrée en formation : .....

Mode de formation :  à plein temps  à temps partiel

Répartition de la **supervision** :

### Formation pratique 1

10 heures en groupe (de 3 étudiant-e-s maximum)

*Nom de l'/des autre-s étudiant-e-s : .....*

10 heures en individuelle

### Formation pratique 2

10 heures en individuelle

10 heures en individuelle

Sur la base des consignes de supervision pédagogique,

**L'étudiant-e** Nom et prénom : .....

Adresse (+ tél.) : .....  
.....

Entreprnd une supervision pédagogique avec **le superviseur / la superviseuse**<sup>1</sup>

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

La supervision (indiquer le jour, le mois ou la période)

Débutera en / le : .....

**L'étudiant-e d'une part et le superviseur ou la superviseuse d'autre part, s'engagent par la présente signature à effectuer le processus de supervision dans sa totalité (10h pour la FP1 et 10h pour la FP2). Si des événements exceptionnels se produisent qui remettent en cause cet engagement, il est indispensable d'informer rapidement le responsable de la supervision de l'école par le biais du mail [formation.pratique@hetsl.ch](mailto:formation.pratique@hetsl.ch).**

### L'étudiant-e

Lieu et date : ..... Signature de l'étudiant-e : .....

### Le superviseur / la superviseuse

Lieu et date : ..... Signature superviseur / superviseuse : .....

<sup>1</sup> Le superviseur / la superviseuse doit obligatoirement être une personne agréée par la HES-SO.